

La terre est bleue comme une orange (Paul Eluard)

Communisme et écologie

Lettre de la commission écologie et développement durable du PCF

Lettre n°2 du 15 mai 2006

Sommaire

Page 2 : **Réchauffement climatique. Il n'y a plus de temps à perdre !**

Page 4 : **EPR**

Page 6 : **ITER, un espoir ?**

Page 7 : **Trois questions sur l'énergie nucléaire.**

Page 10 : **Plan Climat**

Page 12 : **Communiqué de presse du PCF sur les quotas de CO2.**

Brochure

La brochure du Forum national « écologie et développement durable » des 23 et 24 septembre 2005 est toujours disponible au siège du PCF.

Animateurs

Alain Hayot

Membre de l'Exécutif national chargé de l'écologie et du développement durable.

Denis Cohen

Membre du Comité national.

Collaborateurs

Claudine Ludwig

Patrice Busque

Contact

Claudine Ludwig

01 40 40 13 67

cludwig@pcf.fr

Site web : www.pcf.fr

Editorial

TCHERNOBYL, 20 ANS APRES

Alain Hayot

A la suite d'une série de dysfonctionnements techniques et d'erreurs humaines, le réacteur numéro 4 de la centrale de Tchernobyl explose, le 26 avril 1986. Il s'agit de la plus importante catastrophe nucléaire civile de l'histoire cette industrie.

Le vingtième anniversaire de ce drame nous rappelle que cette forme d'énergie doit être développée avec toutes les précautions et les garanties qu'elle requiert.

C'est d'autant plus nécessaire que le nucléaire s'avère incontournable pour lutter contre le réchauffement climatique. L'épuisement progressif des ressources naturelles en pétrole et en gaz et la nécessité absolue de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour protéger le climat impose d'en réduire la consommation et d'y trouver des alternatives. L'humanité a besoin de toutes les formes de production d'énergie qui n'émettent pas de gaz à effet de serre

C'est dans cet état d'esprit que le PCF agit :

- pour que la filière reste publique et qu'il se prononce pour la création d'un pôle public de l'énergie ;
- pour que tout soit mis en œuvre pour développer la compétence et les capacités techniques dans la conception des installations ;
- pour l'élévation des qualification et la culture de sûreté des équipes de conduite et de maintenance, ce qui exclut la sous-traitance ;
- pour un contrôle rigoureux et un souci constant d'amélioration de la sûreté des installations

Population, salariés, élus doivent agir pour que ces impératifs ne soient pas mis en cause sous la pression d'une gestion libérale privilégiant la rentabilité à court terme.

Pour la mise en œuvre et le suivi du fonctionnement des installations nucléaires, un véritable contrôle citoyen s'impose au travers de la poursuite du débat démocratique permettant à chacun d'être informé, d'être acteur, auteur et décideur des orientations et des choix.

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ; IL N' Y A PLUS DE TEMPS A PERDRE !

Patrice Busque

La question du réchauffement climatique et de ses causes ne fait plus guère débat. Toutes les études et les recherches ne font que confirmer l'acuité du problème.

L'activité humaine, essentiellement à travers la consommation de combustible fossile, est responsable de l'augmentation de gaz carbonique (CO2) dans l'atmosphère et d'un surcroît d'effet de serre, ce qui provoque un réchauffement du climat. C'est maintenant une certitude partagée par quasiment tous les gouvernements du monde et ainsi que de nombreux citoyens. Un récent sondage sur les Français et l'environnement, place à 42 % le réchauffement climatique comme l'un des risques les plus inquiétants pour l'avenir de la planète.

Selon les experts du Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat rattaché à l'ONU, la température moyenne du globe est déjà supérieure de 0,8 degrés aux valeurs relevées au début de la révolution industrielle et il ne faudrait pas dépasser un réchauffement de 2 degrés à la fin du siècle pour éviter des catastrophes et une situation incontrôlable.

Un nouveau rapport parlementaire début avril vient s'ajouter aux nombreux rapports déjà publiés sur la question du réchauffement climatique.

Le rapport de la mission d'information parlementaire sur l'effet de serre lance un cri d'alarme : « le changement climatique constitue la plus grande menace du 21^{ème} siècle » « Il est donc non seulement nécessaire d'agir, mais il faut agir vite. « On ne pourra plus dire, comme pour l'amiante « on ne savait pas » et encore « le changement climatique porte en germe la menace de catastrophes majeures ».

Marie-George Buffet déclarait, de son côté, à l'ouverture du forum national organisé par le PCF en septembre dernier sur le développement durable « la conscience de la gravité des enjeux progresse aujourd'hui considérablement, mais force est de constater que les réponses apportées peinent à en prendre la mesure. La question est pourtant cruciale tant pour les conditions de vie actuelles des hommes et des femmes que pour l'avenir. Le développement de l'humanité ne peut se concevoir dans la dégradation de son cadre de vie et la destruction de son bien commun ; la planète ».

Donc, de l'avis de tous, la situation est à prendre au sérieux et la prochaine période va donc être décisive pour ce qui va se passer dans la deuxième moitié du 21^{ème} siècle. **Notre génération porte la lourde responsabilité, comme jamais auparavant, de ce que sera la vie des générations futures.**

Le protocole de Kyoto de décembre 1997 et sa ratification à l'exception notable des Etats Unis a ouvert en 2005 la voie à une première étape de l'action des Etats pour réduire les émissions de GES. Il aura fallu 20 ans entre la découverte du lien entre le réchauffement climatique et la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère et le début d'une action concertée. C'est à la fois long mais aussi un délai court quand il faut mettre d'accord tous les Etats de la planète

Ce premier accord concerne les **pays industrialisés et les pays de l'Est de l'Europe et la Russie** pour un objectif global de réduction des émissions de 5,2% des gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2008-2012 par rapport à 1990, soit 8% pour l'Union européenne et 0% pour la France du fait de l'importance de l'énergie d'origine nucléaire. Les pays du Sud eux ayant été exemptés durant cette première phase d'objectif de réduction de GES.

La réduction de 5,2% des émissions de GES par rapport à 1990 est certes une première étape mais est très loin de répondre à l'ampleur du défi qui est posé.

Préparer dès maintenant l'après 2012

Engager une action urgente de grande ampleur sur toute la planète. Il ne sera pas suffisant de stabiliser les émissions de CO2 mais il faudra rapidement réduire fortement ces émissions pour enrayer le réchauffement climatique. La conférence de Montréal de la fin 2005 a mis sur pied un groupe de travail pour de nouveaux engagements sur de nouveaux objectifs et un calendrier. **Pour La France et l'Europe une diminution de 25% à 30% des GES en 2020 nous paraît nécessaire.**

Une course de vitesse est engagée. Il n'est pas trop tard pour éviter un changement climatique incontrôlable. Tous les gouvernements et tous les citoyens doivent réagir. **Cela implique un changement radical dans la manière de produire, de consommer et de se comporter.**

Une révolution politique et culturelle est devenue nécessaire : prendre en compte les conséquences écologiques de notre activité dans les décisions économiques. Bannir les visions à courte vue qui sont celles du capitalisme financier et mondialisé toujours plus avide de profits maximums immédiat pour les actionnaires. Autrement dit bâtir un développement durable et solidaire de la planète.

Cela implique donc une information complète et mondiale des citoyens pour une prise de conscience réelle de ces problèmes cruciaux pour l'avenir de l'humanité. La connaissance, la maîtrise et la capacité d'intervention des citoyens sont absolument indispensables.

Pour une nouvelle réduction importante des émissions de GES, des investissements considérables seront nécessaires et donc la mobilisation des crédits publics mais aussi des banques qui devront réorienter leurs financements. Il faut maintenant envisager une action résolue à long terme pour les décennies à venir **et donc avoir une vision à long terme et une feuille de route.** En effet le marché est totalement myope sur ces questions (il ne peut expliquer pourquoi les glaciers fondent) cela implique un retour en force de la politique au sens noble du terme (la gestion de la cité du local au mondial) et 'une vision à long terme dans les décisions à prendre dans une démarche de démocratie participative. Qu'on le veuille ou non une action solidaire de tous les pays du monde devient incontournable pour éviter le pire.



L'EPR (Evolutionary Pressurized Water Reactor)

Le nucléaire : une vision de long terme

Denis Cohen

Les politiques énergétiques mettent en jeu le très long terme : il faut plusieurs décennies pour construire un parc nucléaire comme celui de la France, dont la construction s'est échelonnée, pour les réacteurs actuels dits de "2^{ème} génération", entre le milieu des années 70 et la fin des années 90. Ces échelles de temps supposent une pérennité de la volonté politique, qui elle-même est une condition nécessaire pour convaincre des investisseurs d'investir dans des installations amorties aujourd'hui sur 20 ans.

Le parc nucléaire actuel composé de 58 réacteurs dits "REP" s'est construit à un rythme soutenu depuis le milieu des années 70 et EDF est ainsi devenue le premier exploitant mondial d'un parc nucléaire. La standardisation des modèles de centrales a permis une exploitation systématique du "retour d'expérience" sur le fonctionnement de ce parc, conduisant à un niveau de sûreté très élevé.

La France connaît pour l'instant une situation particulièrement favorable pour sa production et sa consommation d'énergie électrique. Elle a produit, en 2004, 547 TWh d'énergie électrique dont 477 TWh pour la consommation intérieure, 7 TWh autoconsommés pour la production d'électricité et 62 TWh vendus à l'export. Les exportations françaises contribuent, depuis une vingtaine d'année, à l'équilibre énergétique de l'Europe.

L'électricité produite en France bénéficie d'un coût de production du kWh compétitif. De plus, la part élevée du nucléaire dans la production électrique (78 % en 2004) permet de produire une électricité sans émission de CO₂.

C'est dès 2030 que l'on verra les conséquences des choix industriels d'aujourd'hui. Les décisions d'investissement prises en 2005 montreront tous leurs effets et à l'inverse, si les décisions sont retardées, c'est vers 2030 que la pénurie énergétique atteindra son point maximum.

Entre 2000 et 2005, la demande d'électricité française a augmenté de 2,2 % par an en moyenne, soit davantage que les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE. Même si les vingt prochaines années voient une amélioration nécessaire des économies d'énergie et une croissance très modérée de la demande, il faudra de nouveaux moyens de production pour faire face à cette croissance et pour faire face de surcroît aux plus de 20 TWh par an (soit plus de 36% de la production actuelle) qui auront été perdus d'ici là par l'arrivée en fin de vie des moyens de production d'aujourd'hui.

Les centrales qui composent le parc actuel ont été prévues pour avoir une durée de vie d'au moins 30 à 40 ans. Elles sont amorties économiquement au bout de 20 ans et font l'objet d'une réévaluation de sûreté tous les 10 ans par l'autorité de sûreté.

Les gains en durée de vie, obtenus notamment avec l'appui de la Recherche et Développement, se traduisent d'abord par des économies importantes sur le prix de revient du kWh. Mais les exigences de sûreté se traduisent aussi par des coûts de jouvence de plus en plus élevés de telle sorte qu'à un moment il devient plus économique de renouveler le parc que d'effectuer ces travaux de jouvence. De plus, les standards de sûreté évoluent dans le sens d'une sévérité croissante et il est logique de remplacer progressivement les anciennes centrales par des modèles qui répondent encore mieux aux normes actuelles de sûreté, ce qui est le cas de l'EPR par rapport au "palier" précédent (dit "N4").

Outre des gains en matière de sûreté –prévention renforcée des risques d'accidents de fusion du cœur et protection accrue contre les conséquences d'une éventuelle fusion du cœur- l'EPR présente par rapport aux réacteurs de "2^{ème} génération" (parc actuel) des avantages au regard du développement durable et des attentes de la société : une meilleure utilisation des ressources en uranium par MWh, une capacité de limiter l'inventaire en plutonium ou même de la diminuer si nécessaire avec un cœur "Moxé" jusqu'à 100 % et surtout une diminution du coût du kWh liée à plusieurs améliorations technologiques : des économies d'échelle grâce à une puissance unitaire portée à 1 600 MWh, une meilleure utilisation du combustible, une simplification de la maintenance et un taux de disponibilité plus élevé et enfin une durée de vie technique de 60 ans.

L'ensemble de ces améliorations devrait permettre de réduire le coût de production du MWh d'environ 10 % par rapport au "N4", dernier concept installé en France à Chooz et Civaux.

En 2020, 14 réacteurs auront 40 ans ou plus et, en 2005, 34 réacteurs, soit plus de 50 % du parc, au plus tard aux environs de 2020. Pour des raisons économiques, il serait préférable de lisser ce renouvellement dans le temps (EDF privilégie l'hypothèse d'un renouvellement sur 30 ans).

En 2020, la demande d'électricité aura vraisemblablement augmenté d'au moins un tiers par rapport à aujourd'hui. Le recours aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables ne pourra à lui seul répondre à la demande. Il faudra donc remplacer les centrales mises à l'arrêt par des nouvelles unités nucléaires qui constituent, en base, la réponse la plus économique et la moins polluante.

La construction d'une tête de série sur la période 2007/2011 permettrait de disposer du retour d'expérience d'exploitation nécessaire -il faut un minimum de 3 ans- pour prendre la décision de construire une série en 2015 selon un nombre et un rythme à définir et mettre en service en 2020 le premier réacteur en série.

De fait, la décision de mise en service de l'EPR représente le trait d'union avec les réacteurs du futur.

La génération suivante de systèmes de production nucléaires dite "4^{ème} génération" ne sera pas disponible à l'échelle industrielle avant les années 2040, avec des variations suivant le degré de maturité actuel des concepts. La mise au point de prototypes puis de têtes de série suppose que l'on franchisse de nombreux verrous technologiques à la fois sur les matériaux (matériaux supportant des températures très élevées de l'ordre de 1 000 degrés) et sur les installations du cycle du combustible.

Les ressources en uranium disponibles dans le monde suffisent pour alimenter l'industrie nucléaire mondiale pendant le siècle à venir, peut-être même au-delà si l'on considère la possibilité d'extraire de l'uranium de l'eau de mer. Cependant, avec les technologies actuelles –réacteurs à eau pressurisée ou bouillants- les ressources ne sont pas utilisées de manière optimale.

Dans le cadre du Forum Génération IV, qui a été lancé en 2000 par le DoE américain, dix pays parmi les plus avancés dans le nucléaire, dont la France, la Grande Bretagne et le Japon, se sont regroupés pour définir quels devraient être les systèmes de production d'énergie nucléaire du futur si l'on veut qu'ils satisfassent des critères de développement durable.

Les critères retenus pour sélectionner les technologies sur lesquelles porteront les recherches sont, outre les critères aujourd'hui déjà satisfaits tels la sûreté (incluant la sûreté intrinsèque des réacteurs et la résistance aux agressions externes) et la compétitivité du coût de production du kWh par rapport aux autres sources d'énergie (notamment gaz et charbon), des critères en rupture tels l'économie des ressources combustibles et la réduction maximale des déchets ultimes, qui supposent un cycle fermé et le recours à la technologie des réacteurs rapides, l'élargissement des applications au-delà de la production d'électricité et notamment à la production de carburants tels que l'hydrogène pour le transport, ce qui fait appel à des procédés à très haute température et enfin une résistance accrue aux risques de prolifération par rapport aux systèmes de production actuels.

Les moyens et expertises à mobiliser pour mener à bien la Recherche et Développement de long terme sur les systèmes nucléaires du futur (horizon 2040 et au-delà) font que ces recherches ne peuvent être menées qu'à un niveau international, à travers des coopérations bilatérales (Russie, Japon) et multilatérales (Forum Génération IV, 7^{ème} PCRD d'Euratom...).

Il est capital que la France conserve son leadership dans cette dynamique de Recherche et Développement menée aujourd'hui sur un plan mondial.

Parce que le nucléaire est indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique, nous considérons qu'il doit être 100 % public, que la précarité doit être bannie de ce secteur et que celui-ci doit être mis sous la responsabilité d'un débat citoyen.



ITER : la fusion nucléaire, un espoir ?

Jean-Claude Cauvin

Cette expérience technologique peut-elle répondre à la mutation énergétique qui s'annonce avec la fin des énergies fossiles ?

La fusion thermonucléaire ouvre de nouveaux espoirs pour contribuer vers la fin du siècle à la production d'électricité. Il est de la responsabilité des chercheurs et des scientifiques de travailler sur le long terme et d'ouvrir des perspectives nouvelles permettant aux politiques de décider à tout moment en élargissant le choix des possibles. Les potentialités de la fusion thermonucléaire sont telles que nous devons les explorer sans attendre. Pour autant, il faut être clair sur le fait qu'ITER ne résoudra pas les problèmes auxquels nous sommes dès à présent confrontés avec l'épuisement des ressources fossiles et les risques de déréglementation climatique.

La recherche a besoin de projets fédérateurs. ITER est un exemple de ces types de projets. Il aura des retombées scientifiques, techniques et industrielles difficiles à estimer. Il ouvrira des champs nouveaux de la connaissance.

La recherche a besoin de coopération internationale. La maîtrise de la fusion thermonucléaire est, de ce point de vue, une aventure planétaire unique qui est née en pleine guerre froide et qui est appelée à se poursuivre et à s'élargir. Plus que jamais nous avons besoin de construire une société de partage des connaissances.

Mais le plus dur reste à faire. Il faut maintenant tout mettre en œuvre pour réussir. Incontestablement, **une des conditions de la réussite de ce projet est son acceptabilité sociale.** Entre ceux qui instrumentalisent le projet pour se valoriser et masquer les dégâts de leur politique et ceux qui, faute de se rassembler sur une logique anti-libérale, agitent les peurs et les angoisses, il y a la place pour travailler le contenu qu'aura ce projet.

Les enjeux de la recherche

ITER n'est pas une installation de production d'électricité. C'est une expérience technologique majeure qui permettra des études indispensables pour juger de la faisabilité d'une réalisation industrielle d'un réacteur de fusion nucléaire. La concrétisation de cet espoir énergétique demandera beaucoup d'efforts et de temps et les défis à relever sont nombreux et difficiles.

Les futurs réacteurs à fusion nucléaire ne pourront, éventuellement, contribuer significativement à la production d'électricité qu'au plus tôt, dans le quatrième quart du siècle. Raison de plus pour ne pas perdre de temps mais aussi pour ne pas lâcher la proie pour l'ombre. **La construction d'ITER ne doit, d'aucune manière, servir d'alibi pour ralentir et remettre à plus tard la lutte pour économiser les ressources fossiles naturelles et limiter les émissions de gaz à effet de serre.** Dans l'immédiat l'utilisation de la diversité énergétique avec la poursuite et l'amplification des efforts selon trois axes s'imposent : les énergies dites renouvelables, les progrès de l'efficacité énergétique et l'énergie de fission. Nous avons besoin de tout et en particulier d'un formidable effort de recherche dans tous ces domaines. L'effort de recherche à long terme que représente ITER ne doit pas nuire aux efforts à engager sur les véhicules électriques et (ou) hybrides, sur la séparation et la séquestration du gaz carbonique, sur le stockage de l'énergie qui conditionne le développement des énergies renouvelables intermittentes, sur la mise au point des réacteurs à fission surgénérateurs (dits de 4^{ème} génération) qui utilisent de façon efficiente l'Uranium....

Mais aujourd'hui, le gouvernement voit la recherche comme un coût qu'il convient de réduire en limitant l'effort aux seules activités laissant espérer un retour rapide sur investissement. Il institutionnalise la précarité dans le métier de chercheurs. Les orientations à moyen et long terme du CEA visent à asservir ses missions (énergie et nouvelle technologie de la communication) à l'aval industriel. **La déréglementation et la privatisation d'EDF et GDF mettent l'énergie sous la dépendance exclusive des intérêts privés.** Les investissements à long terme, notamment ceux de la recherche, indispensables pour garantir le bon fonctionnement de notre outil de production, ne sont plus réalisés. C'est cette logique qu'il faut inverser.

Des financements « pharaoniques » ?

Pour justifier leur rejet du projet, certains parlent d'un budget "pharaonique". Ramenons à son juste niveau cet investissement (5 M€ sur 10 ans) supporté au niveau planétaire par 32 pays.

Si les collectivités territoriales sont capables d'en financer 10%, on peut penser que chaque partenaire ne devrait pas avoir de difficultés pour apporter cette même somme dans la corbeille.

Les dépenses d'armements des pays du G8 représentent 2000 fois le coût de la construction. Lorsque l'utilisation de l'arme nucléaire fait l'objet de propos inquiétants de notre président de la République, lorsqu'elle est au cœur d'une surenchère dans la provocation entre les USA et l'Iran, on peut penser que cet argent serait mieux employé pour les œuvres de vie que pour les œuvres de mort.

Les profits engrangés par les grands du pétrole correspondent à 500 fois le coût de la réalisation. La proposition de l'UFC (Union Française des Consommateurs) de mettre en place une taxe de 10% sur ces profits dégagerait des marges largement suffisantes pour financer la recherche et les investissements indispensables pour, tout à la fois, répondre aux enjeux énergétiques immédiats et financer les études sur la fusion.



TROIS QUESTIONS A FREDERIC MARILLIER ET ALAIN HAYOT SUR L'ENERGIE NUCLEAIRE

Nous avons récemment rencontré **Frédéric Marillier de Greenpeace** sur les questions concernant l'énergie nucléaire. A l'issue de cette rencontre, nous avons posé trois questions à Frédéric Marillier et à Alain Hayot.

1) Transparence nucléaire

C&E : Citoyens et associations attendent depuis longtemps des garanties sur la transparence et la sûreté nucléaires. Le projet de loi actuellement en débat consacre une Haute autorité de sûreté nucléaire indépendante des pouvoirs publics, ayant les pleins pouvoirs et constituée de personnalités toutes issues des milieux nucléaires ainsi qu'un Haut comité de la transparence et de l'information ayant droit de regard sur les installations et les transports de déchets. Selon vous, cette Haute autorité, telle qu'elle se constitue, peut-elle leur donner satisfaction ? Quelles autres solutions préconisez-vous ?

Frédéric Marillier :

On peut tout d'abord noter que pour une loi sur la Transparence, l'élaboration du projet du Gouvernement s'est faite d'une manière particulièrement opaque.

Sur le fond, ce texte ne vise qu'à organiser l'indépendance de l'industrie nucléaire et de son contrôle vis à vis du pouvoir politique en créant une Haute Autorité de Sûreté Nucléaire. La loi concentre tous les pouvoirs à un collège de 5 personnes irrévocables sans aucun contrôle et dépouille les Ministres concernés de leurs services. Les sites nucléaires seraient par ailleurs exclus du champ d'application de nombreuses dispositions des Code de l'Environnement et de la Santé Publique et leur contrôle, y compris en matière de droit du travail, exclusivement confié à la nouvelle autorité. Ce texte est inacceptable.

En matière de transparence les trois points suivants nous paraissent un minimum :

- La séparation des pouvoir réglementaire, de contrôle et d'information doit être au contraire renforcée et la pluralité des avis et expertises recherchée.
- Le contrôle des installations et transports nucléaires doit être assuré par des organismes dépendant des ministères chargés de la santé et de l'environnement et en toute indépendance de celui de l'industrie qui ne doit pas être juge et parti.
- Création d'une autorité indépendante de composition pluraliste, dotée de capacités d'instruction de dossiers, du pouvoir d'injonction sur les industriels et l'administration et d'un rôle d'appel pour les citoyens. Elle remplacerait avantageusement le Haut Comité de Transparence proposé.

Alain Hayot :

Telle qu'elle est envisagée, la Haute autorité ne répond en rien à ces attentes. Constituée de cinq personnalités toutes issues des milieux du nucléaire, indépendante de l'Etat, elle dispose de tous les pouvoirs en cas de tension ou de crise. Cela est d'autant plus inquiétant dans l'actuel processus de privatisation d'EDF et GDF que nous connaissons. La déréglementation, la recherche du profit, la précarisation des personnels sont, dans un secteur aussi sensible source de graves dangers. Nous proposons la constitution d'un pôle public de l'énergie regroupant toute les grandes entreprises de la filière énergétique. Plutôt qu'à cette Haute autorité qui n'aurait de compte à rendre à personne, je suis favorable à un Haut conseil, largement ouvert sur la société, représentatif de l'ensemble des courants politiques, syndicaux et associatifs ainsi que de l'ensemble de la communauté scientifique, auprès du Parlement et du gouvernement, qui resteraient maître des décisions

2) Loi sur les déchets radioactifs

C&E : Comme prévu par la loi Bataille de 1991, le projet de loi sur les déchets radioactifs est venu en discussion à l'Assemblée nationale début avril. Le texte prévoit un choix définitif en 2015 d'un site de stockage réversible pour les déchets les plus radioactifs à très longue durée de vie. Dans le même temps, il est prévu de poursuivre les recherches sur séparation, transmutation ainsi que sur l'entreposage de longue durée en surface. Qu'en pensez-vous ? En outre, le projet vous semble-t-il laisser une place suffisante à la démocratie locale ?

Frédéric Marillier :

Le projet de loi sur la gestion des déchets radioactifs ignore les conclusions du débat public et tente d'imposer des orientations très contestées dans un processus de décision irréversible et d'où toute ouverture démocratique est absente.

Il referme définitivement la parenthèse ouverte en 1991. Après des années d'oppositions dures à l'enfouissement, la Loi dite « Bataille » avait en effet opéré une ouverture sur les différentes options de gestion et ouvrait une période de recherche. Le texte actuel donne le feu vert à l'enfouissement des déchets, qu'il considère comme solution de référence, en l'absence de certitudes scientifiques et en dépit du principe de précaution.

Enfin, Il confirme aussi le statut de poubelle nucléaire internationale de la France. Les démarches juridiques menées par Greenpeace ces dernières années ont récemment démontré les problèmes de légalité du stockage de bon nombre de déchets nucléaires étrangers en France. Le projet de loi, loin de remédier à cette situation la légalise ! En résumé, la loi en débat est un texte dangereux pour l'environnement et les générations futures.

Alain Hayot :

Certes nous arrivons au bout du délai de quinze ans prévu par la loi Bataille. Pour autant, je pense prématuré de passer à un nouveau stade, à savoir la constitution d'un centre de stockage pour 2025 alors même qu'aucun bilan de cette loi n'a été tiré et qu'aucune garantie n'est donnée sur la réversibilité de l'entreposage des déchets.

Je pense qu'avant de prendre de décisions à caractère définitif, engageant pour des centaines voire des milliers d'années notre responsabilité vis à vis des générations futures, les recherches doivent se poursuivre, notamment sur la transmutation pour réduire la quantité et la toxicité des déchets (Superphénix ou générateur de 4^{ème} génération par exemple). Dans tous les cas la réversibilité des sites doit être assurée. Pour l'ensemble de ces questions, aussi bien les parlementaires que les populations locales et leurs élus doivent être associés.

3) L'avenir du nucléaire

C&E : Confrontés à la raréfaction des ressources fossiles, à la dégradation catastrophique du climat, nombre d'États considèrent désormais le nucléaire comme nécessaire pour produire l'énergie de demain. N'y a-t-il pas lieu de conjuguer tous les efforts et les exigences pour rendre cette énergie plus sûre pour les populations et pour l'environnement ?

Frédéric Marillier :

Le nucléaire pose des problèmes insurmontables depuis qu'il existe que sont : la gestion de ces déchets, le risque de catastrophe et enfin le risque de prolifération. Au cours des dernières décennies ces risques se sont malheureusement concrétisés comme nous le rappelle les 20 ans de Tchernobyl cette année. Aujourd'hui aucune perspective sérieuse pour régler ces problèmes ne se montre. Par ailleurs, comme le démontre le texte de loi sur la transparence, le danger représenté par le nucléaire pousse nos sociétés à des dérives opaques, anti-démocratiques, voire policières ou militaires. Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

Certes les enjeux énergétiques sont immenses comme vous le soulignez. Mais il faut rappeler que le nucléaire reste une énergie mineure (6% de la production primaire d'énergie au niveau mondial, soit moins que les renouvelables) et que par ailleurs il existe d'ores et déjà des technologies qui associées à des politiques d'efficacité et de sobriété, peuvent nous permettre de relever ces enjeux comme le démontre le scénario Négawatt (www.negawatt.org) que j'invite chacun et chacune à consulter.

Enfin, nous résumons trop souvent le problème énergétique à un problème technologique. Le cœur du problème énergétique réside dans nos choix de société, de consommation, de production... Si nous nous attelons sérieusement à ces points il existe un futur sans nucléaire. Si nous oublions ou négligeons ces points, il nous faudra poursuivre le nucléaire, mais aussi le gaz, le pétrole, le charbon...

Alain Hayot :

C'est dans ce contexte de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources en hydrocarbures que l'Humanité doit répondre à un immense défi : fournir à chaque habitant de la planète l'énergie dont il a besoin (actuellement 2,6 milliards en sont privés). Face à cette situation, le parti communiste considère que dans l'avenir toutes les formes d'énergie non productrices de gaz à effet de serre seront indispensables. Par exemple nous sommes favorables à un ambitieux programme de recherche concernant les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Loin d'affirmer que le nucléaire soit la solution unique, nous pensons qu'il n'y a pas aujourd'hui de solution sans le nucléaire, énergie non productrice de gaz à effet de serre.

Pour la rendre plus sûre et plus efficace les programmes de recherche doivent se poursuivre et s'intensifier aussi bien en ce qui concerne la fission (réacteurs de 4^{ème} génération) que la fusion (ITER).

Sur cette question, je pense qu'il est souhaitable de mener un grand débat national qui pourrait déboucher sur un référendum.



TEXTES EN DEBAT

(Les textes en débat reflètent celles des groupes de travail de la commission et pas nécessairement celles du PCF)

PLAN CLIMAT 2004 DU GOUVERNEMENT

Groupe de travail effet de serre

Réaction de L. Pic à l'article paru dans le N° 1 de « *Communisme et Ecologie* » sur le « *Plan Climat* » :

TRANSPORTS

En matière de transports de marchandises :

Toute réflexion sur les transports se doit se commencer par « mais de quels transports disposons nous ? », sinon, le tout routier nous emporte, tant il est prégnant dans notre vie de tous les jours...

Donc, n'oublions pas (en transport de marchandises) :

le ferroviaire bien sûr,

le maritime (cabotage France/France et cabotage Europe),

le fluvial,

et pourquoi pas l'aérien, si le dirigeable revient à l'honneur (pour des convois exceptionnels, toujours plus contraints par l'entrelacs de ponts, de tunnels de ronds points et par les gabarits, routiers ou ferroviaires),

et peut-être d'autres.

Ensuite il faut amener ces modes à coopérer en favorisant le multi modal : route/fer/mer, en soutenant (via les agences diverses) la conception de contenants permettant un passage fluide d'un mode à l'autre.

Les containers, mais aussi le chargement direct des camions sur wagons, permettent cette transition souple d'un mode à l'autre. De plus les chauffeurs peuvent récupérer pendant le trajet non routier, et la suite du voyage se fera plus en sécurité pour tous avec un chauffeur reposé. Il est même envisageable que ce soit un autre chauffeur avec un autre tracteur qui récupère la remorque à la sortie de la gare, ce qui faciliterait la vie de famille de cette profession !

Il serait nécessaire également que les textes législatifs et réglementaires soient harmonisés. Cela favoriserait justement la culture multi modale. Par exemple le transports de matières dangereuses pourrait relever d'un seul texte européen transposé France (et Rhin), et non d'un pour le routier (l'ADR), un autre pour le ferroviaire (RID), un autre pour le maritime et un pour le fluvial (ADNR). En effet des textes spécifiques créent des prétextes, en tout cas n'incitent pas à réfléchir globalement. A noter que le Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux (BSDD), en vigueur depuis le 01 décembre 2005, envisage bien le multi modal.

En ce qui concerne le transport des personnes :

Comment vanter le multi modal, sans déplorer ici le rétrécissement de l'offre « voiture sur train ». Non seulement peu de gares le proposent, mais en plus leur nombre diminue !

Une réflexion pourrait s'engager aussi sur la disparition des trains de nuit. La SNCF argue de la baisse de fréquentation et de la rapidité des trains. Incidemment, le Quimper Paris dure toujours 5 heures, et être à 10 heures en réunion à Paris suppose avoir pris le TGV de 04h17 (qui n'est pas un train couchette). Peut-on avoir derrière la même locomotive des wagons voyageurs et des wagons marchandises ? Il semblerait que non, « les règles de sécurité n'étant pas les mêmes ». Et les populations voisines des voies, elles ont droit à la même sécurité, quel que soit le convoi ? Une réflexion dépassionnée amènerait peut-être un progrès, surtout si le but visé est une progression du bien être de tous, et une harmonisation des flux et des dépenses énergétiques.

PRODUCTION D'ENERGIE

Dans le cadre de cette réflexion globale sur les énergies renouvelables, il n'est pas possible de faire l'économie d'une réflexion sur ce que l'on appelle la « valorisation énergétique des déchets », en clair, les brûler plutôt que les recycler autrement. D'abord parce qu'il restera toujours des déchets non recyclables ou en fin de cycles (le papier est recyclable une dizaine de fois, et les plastiques ont le même niveau de performances en matière de recyclage). Ce qui prédispose à avoir des incinérateurs répartis sur le territoire, sinon cela crée du transport (voir ci dessus). Notons que le même compromis économique - environnemental est à trouver pour le tri des déchets (les divers types de plastiques, par exemple) : A l'échelle de la communauté de communes, du département, de la région ? Avec toutes les questions de quelle compétence pour quelle entité ? Je pense que nous pourrions être d'accord pour noter que les enjeux sont trop importants pour être laissés entre les mains du « marché libre et non faussé » tenu ici, au niveau européen, par 3 ou 4 grandes entreprises.

En même temps que cette réflexion, n'oublions pas un autre pan du même problème, celui des cultures à but énergétique : colza et autres pour amortir le choc pétrolier, mais aussi d'autres produits pouvant fournir une énergie électrique proche des lieux de consommation, voire des incinérateurs cités ci dessus. Ces cultures se devront d'être dans le développement durable, et non dans l'agriculture industrielle et chimique.



COMMUNIQUE DE PRESSE DU PCF : QUOTAS DE CO2

Le système d'échange de quotas d'émission de gaz carbonique, ou « bourse du CO2 » est le grand dispositif de l'Europe libérale pour traiter l'effet de serre dans l'industrie : tout s'achète, tout se vend.

L'Union européenne vient de rendre publiques des données très édifiantes : en France les installations industrielles bénéficient de 150 millions de tonnes de CO2 de quotas, alors qu'elles en ont émis 131 Millions de tonnes de CO2 en 2005. Ceci résulte des « cadeaux » faits au MEDEF lors des allocations de quotas.

Les entreprises auront donc la chance de vendre 18, 8 Millions de tonnes de CO2. Véritables subventions, ces allocations gratuites imméritées représentent un scandale au moment où tant de dépenses publiques seraient nécessaires pour développer le transport ferroviaire de marchandises, le transport public urbain, les énergies renouvelables.

Plus grave : les entreprises pourront aussi conserver les quotas excédentaires jusqu'en 2012, autant d'émissions non réduites dans l'industrie et la production d'énergie : **l'objectif de la France de stabiliser les émissions en 2008-2012 ne pourra pas être atteint.**

Le PCF demande d'urgence que le Gouvernement rehausse sa politique de lutte contre l'effet de serre dans notre pays. Il demande que la directive du 13 octobre 2003 instaurant un système d'échange de quotas d'émission soit profondément remaniée pour encadrer le marché, en mettant en place un prix plancher, des mécanismes d'intervention, et surtout que les choix politiques soient effectués pour que les objectifs de Kyoto de lutte contre l'effet de serre, passe du simulacre à la réalité.

Paris, le 15 mai 2006

